

DOC
CA1
EA9
R132
FRE
déc. 1972

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PAGES DOCUMENTAIRES

CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
RECEIVED
AUG 10 1972

N° 132
(décembre 1972)

LA FEUILLE D'ÉRABLE -- EMBLÈME NATIONAL DU CANADA

(D'après un article de Clara K. Dyck reproduit avec l'autorisation du *Toronto Star*, Toronto (Ontario).

Pourquoi et comment la feuille d'érable en est-elle venue à représenter le Canada?

Dès 1690, les explorateurs qui remontaient le St-Laurent avaient noté l'automne multicolore et resplendissant du Canada. Ils ont découvert que ce déploiement de couleurs était d'abord attribuable à l'érable à sucre ou érable franc (*saccharum*) qui est parmi les dix espèces d'érable du Canada, le plus grand et le plus important producteur de bois de construction.

C'est ainsi que la feuille d'érable est devenue l'emblème du Canada par son association courante avec l'ensemble du pays plutôt que par une proclamation officielle du Parlement. Selon les historiens, dès 1700, la feuille d'érable semblait déjà en passe de devenir un symbole éventuel du Canada.

Ce n'est toutefois pas avant le 24 juin 1834, lors de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste dans le Bas-Canada, que M. Ludger Duvernay a proposé d'adopter la feuille d'érable comme emblème du Canada et, plus tard, cette même année, la Société Saint-Jean-Baptiste a adopté officiellement l'emblème de la feuille d'érable.

En 1836, la Société Saint-Jean-Baptiste a organisé un banquet à Montréal; pour l'occasion, on avait décoré la salle d'une profusion de branches et de feuilles d'érable à sucre. Les orateurs ont alors fait l'éloge de l'arbre, louant sa solidité en forêt, la qualité appréciable de son bois comme combustible et bois de charpente, les services qu'il rendait au pionnier en lui fournissant une récolte de sirop et de sucre; ils ont aussi fait ressortir sa valeur symbolique. En 1853, lors de l'inauguration du monument Brock à Queenston Heights (Ontario), une grande feuille d'érable ornait l'une des faces d'une bannière déployée pendant la procession.

Ce n'est cependant qu'en 1860 qu'on a reconnu de façon bien particulière cet arbre d'origine canadienne et la feuille qui le caractérise. Le 21 août de cette année-là on a organisé une réunion dans l'ancienne salle Saint Lawrence de Toronto afin de préparer la procession des sociétés nationales en prévision de la tournée canadienne du prince de Galles, futur

59 PUP 636

roi Édouard VII. Au cours de cette réunion, M. James H. Richardson a proposé que la feuille d'érable soit choisie comme emblème officiel du Canada, proposition qui a été adoptée à l'unanimité.

Suite à cette initiative, tous les Canadiens d'origine, c'est-à-dire tous les gens nés au Canada, qu'ils aient été membres de sociétés nationales ou non, arboraient la feuille d'érable et tenaient à la main des branches d'érable tout au long du défilé organisé en l'honneur du prince trois semaines plus tard. C'est là que la feuille d'érable a d'abord été acclamée officiellement et publiquement comme emblème national du Canada. On a également fait grand usage de la feuille d'érable à des fins décoratives sous forme de broches ou d'épingles, au cours de cette période de célébrations.

Il semble toutefois que l'Angleterre associait déjà la feuille d'érable au Canada à cette époque, car "la porcelaine de Worcester qu'avait emportée la suite du prince portait un entrelacs de feuilles surmonté d'une couronne et des armoiries du prince de Galles".

Le 1^{er} juillet 1867 marque la signature des documents confédératifs. Peu de temps après, cette même année, M. Alexander Muir, instituteur torontois, écrivait les paroles et la musique qui allaient bientôt devenir célèbres de *The Maple Leaf Forever*, chanté en public pour la première fois à l'occasion d'une manifestation patriotique à Beaverton (Ontario) le 24 mai 1871. Le 26 mai 1868, la reine Victoria avait accordé la permission à l'Ontario et au Québec d'incorporer la feuille d'érable à leurs armoiries.

Pendant la Guerre des Boers et la Première Guerre mondiale, les insignes de régiment des Forces expéditionnaires canadiennes portaient la feuille d'érable. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on a encore représenté la nationalité du Canada au moyen de la feuille d'érable sur les uniformes de l'armée, sur les navires et sur les panneaux-indicateurs. Les Forces armées et les corps de police du Canada portent encore aujourd'hui le trifolié d'érable sur leurs insignes et leurs boutons.

Le 21 novembre 1921, une proclamation du roi George V décrétait les armoiries du Canada. Ce sceau officiel comprend un écu divisé en cinq sections, dont quatre d'égale grandeur représentent l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et la France et renferment les emblèmes respectifs de ces pays, soit trois lions, un seul lion, une harpe et trois fleurs de lis. Au-dessous, dans la section à la base de l'écu, figure l'emblème du Canada, c'est-à-dire un trifolié d'érable vert sur une seule tige, semblable à celui qui orne les armoiries accordées à l'Ontario et au Québec par la reine Victoria en 1868.

Au-dessus de l'écu, se trouve le cimier: un léopard d'or couronné royalement et tenant de la patte dextre une feuille d'érable de gueules nervée d'or. L'écu et le cimier ont comme supports, à dextre, un lion d'or lampassé de gueules, entre les pattes antérieures une lance d'argent aiguisée d'or au sommet et déployant à dextre la bannière de l'union britannique; à senestre, une licorne d'argent, lampassée de gueules, armée, crinée et onglée d'or, collectée d'une couronne à croix pattées et à fleur de lis et enchaînée du même, enfin, à la queue fourchée aussi du même, entre

les pattes antérieures une même lance déployant à senestre la bannière fleurdelisée. Le lion et la licorne se dressent à chaque extrémité de la devise: *A mari usque ad mare* (D'une mer à l'autre) qui repose sur un chapelet de roses, de chardons, de trèfles et de lis de jardin. Le tout surmonté en son centre de la couronne d'Édouard le confesseur.

Dans la proclamation de 1921 décrétant les armoiries du Canada, le rouge et le blanc sont les couleurs officiellement désignées pour le Canada. En 1957, les trois feuilles d'érable vertes des armoiries ont été remplacées par des rouges pour respecter les couleurs nationales du Canada.

En outre, le 15 février 1965, la reine Elizabeth II a proclamé le nouveau drapeau canadien et elle a confirmé la feuille d'érable comme symbole national du Canada. Le drapeau est rouge à chaque extrémité et son centre est un carré blanc. Au milieu du carré se trouve une grande feuille d'érable rouge de forme stylisée de façon conventionnelle. C'est ainsi que l'emblème national et les couleurs nationales sont réunis en un dessin simple et distinct qui représente le Canada exclusivement.

Le nouveau drapeau a d'abord flotté sur la colline du Parlement, à Ottawa, à midi le jour de la fête nationale du Canada, le 1^{er} juillet 1965; le gouverneur général, son Excellence M. Georges-P. Vanier a déclaré à cette occasion: "J'espère... que notre drapeau symbolisera pour chacun d'entre nous et pour le monde entier l'unité de but et la grande détermination auxquelles nous convie la destinée."

RP/A

DOCS
CA1 EA9 R132 FRE
déc. 1972
La feuille d'érable -- emblème
national du Canada. --
59808636 .B3454228

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063916 2